

CHEZ OTIS, PLUS RIEN NE SERA COMME AVANT

Le 3 juin dernier, un mouvement de grève a été déclenché par les syndicats - dont la toute jeune section SUD - chez OTIS, l'un des plus grands ascensoristes mondiaux. Ce mouvement dénonçait un nouveau «plan social» qui vise plus de 170 postes, ainsi qu'une refonte du métier. Les salarié-es d'OTIS s'inquiètent d'une orientation stratégique qui menace clairement le métier de technicien-ne OTIS. Demain, en effet, un-e technicien-e OTIS peut être amené-e à faire de l'ascenseur, de l'escalier mécanique, des portes automatiques, de la climatisation et de la détection d'incendies... Face à cela, les syndicats appellent l'ensemble des salarié-es à la vigilance et à la solidarité de chacun-e pour dire, d'une seule et même voix, NON à tous ces changements programmés



dans le seul but d'augmenter les profits. Ce mouvement de grève a aussi été renforcé par le mépris de la direction à l'égard du personnel. En effet, elle considère aujourd'hui qu'un-e salarié-e (cadre, technicien-ne, contremaître, ingénieur d'affaires ou administratif) qui a travaillé durant une année pour la bonne marche de l'entreprise mérite 0% d'augmentation. Pourtant, OTIS a réalisé plus de 220 millions de bénéfices nets en 2014... Face à cette injustice, les salarié-es se sont uni-es pour une mobilisation sans précédent dans l'histoire de l'entreprise. On

a compté jusqu'à 80% de grévistes représentant tous les métiers (technicien, cadre, contremaître, administratif, Otis Line, Portis, Gien, etc.) pour dire non à cette politique qui ne récompense que l'actionnariat au détriment des hommes et des femmes, pourtant les premiers responsables de ces bénéfices. Plus de 10.000 appareils se sont retrouvés bloqués et certains clients ont dénoncé leurs contrats. En plus des augmentations de sa-



laire, les revendications portaient sur le droit des salarié-e-s à être reconnu-e-s à leur juste valeur. Cette grève a marqué une fracture réelle, plus rien ne sera comme avant chez OTIS et la direction devra dorénavant considérer autrement son personnel. Cette grève d'une douzaine de jours, agrémentée de quelques actions dynamiques, n'a pas été vaine ; il en ressort deux points importants : une commission va être créée conjointement par la direction et les représentants du personnel afin de redéfinir profondément le métier de technicien-ne OTIS. Aujourd'hui, comme nous le savons tous, un technicien a la charge de 130 à 180 appareils, ce qui est irréalisable et a des répercussions sur la qualité du travail et la sécurité. D'autre part, le «plan social» a été reporté et une augmentation de salaire pour l'ensemble du personnel aura lieu avant janvier 2016. Les syndicats, et en particulier SUD-OTIS, resteront cependant très vigilants d'ici-là.

#6

Juil.-août
2015





adresses,
téléphones
& courriels
utiles

Union Syndicale
Solidaires Industrie
144 Boulevard de la Villette
75019 Paris
Tel : 01 58 39 30 16
casi@solidaires-industrie.org
http://www.solidaires-industrie.org/

Secrétaire :
Julien Gonthier - 06.30.55.33.56

Coordinateur national &
référént Presse
Laurent Lacoste - 06.67.01.72.37

Trésorier :
Laurent Volonté - 06.29.62.43.33

Référént formation :
Francis Fontana - 06.30.71.78.22

Référént juridique :
Pascal Guesdon - 06.73.31.61.78

Référént « luttés » :
Mohammed Khenniche -
06.66.61.04.12

Pour toutes les demandes
générales et collectives, joindre
directement le CASI.

Les inscriptions aux formations
sont à faire au nom du syndi-
cat départemental ou régional
de l'industrie. Le calendrier est
disponible sur ce lien : www.solidaires.org/rubrique138.html

Le compte-rendu du Conseil
Syndical et du dernier CASI
viennent d'être diffusés. Vous
pouvez la retrouver sur le site
dans la partie habituelle.

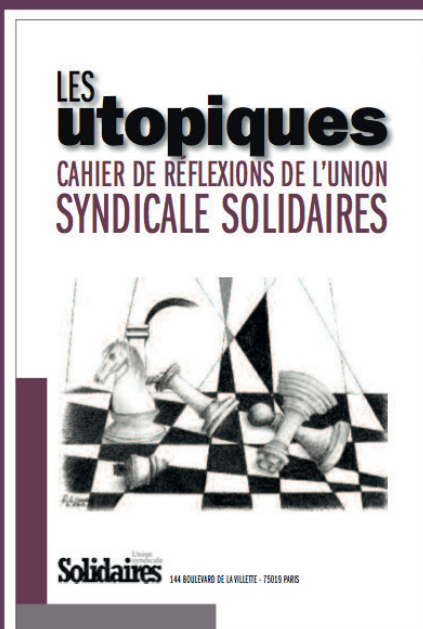
Le coin des élections

Pas mal de résultats d'élections pro-
fessionnelles sont tombés ces derniers
temps, avec des fortunes diverses pour
les équipes SUD mais globalement posi-
tives. Commençons par nos camarades
implantés chez **Charot (SUD Industrie
89)**, qui ont raflé plus de 80% des voix
devant la CFDT. Ils prennent ainsi 5
sièges sur 6 au CE et redeviennent re-
présentatifs dans l'entreprise.

Du côté de chez **SNMS/Vinci Facilities
(SUD Industrie Haute-Normandie)**,
les résultats sont également très cor-
rects en dépit de quelques regrets : si
l'équipe SUD prend presque tous les
sièges en DP sur les deux collèges, elle
doit en revanche renoncer à un siège

de titulaire en CE malgré les 30% obte-
nus dans le premier collège, cela pour
une question d'âge, et se contenter d'un
suppléant... Ce sera pour la prochaine
fois ! Toujours en Haute-Normandie, à
noter les excellents scores de **SUD Re-
nault Grand Couronne**, qui recueille
dans le premier collège du CE 43% des
suffrages - soit une progression de 13%
en 4 ans - et dans celui des DP 37%. à
signaler enfin l'implantation très réussie
du côté de **SUD Industrie 83 à la DCNS
Toulon**, où nous réalisons un score de
8,7% pour notre première participation
aux élections professionnelles.

Continuez à nous envoyer vos résultats
les plus détaillés possibles !



«Savoir, c'est pouvoir»

Les Utopiques proposent tous les 6 mois des analyses
et des articles de fond sur des thèmes qui concernent
aussi bien le syndicalisme que les mouvements qui tra-
versent et changent la société.

Le but de cette réflexion est de prendre du recul, de
mieux nous situer dans le contexte, d'échanger des
idées, d'alimenter le débat et de rendre plus efficace
notre syndicalisme de transformation sociale. Ce ca-
hier de réflexions de l'Union syndicale Solidaires est
destiné à tous les militants. Les structures peuvent aussi
s'abonner, mais l'objectif est d'avoir le maximum
d'abonnements individuels pour que chacun-e puisse
recevoir chez lui les «Utopiques».

Comité de rédaction : Annick Coupé - Julien Gonthier
- Gérard Gourguechon - Catherine Lebrun - Christian
Mahieux. mail : contact@solidaires.org

ABONNEZ-VOUS !

**BULLETIN
D'ABONNEMENT**

**Les
utopiques**
CAHIER DE RÉFLEXIONS
DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

→ **2^{ANS} / 4 NUMÉROS = 20€**

Nombre d'abonnements : x 20€
soit la somme de : €

Règlement par chèque à l'ordre de :

Union syndicale Solidaires
Les utopiques
144, boulevard de la Villette
75019 PARIS

NOM /		PRÉNOM /	
ORGANISATION /			
ADRESSE /			
CP /		VILLE /	
TÉL /			
COURRIEL /			